

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, avril 2024

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 27 juin 2024

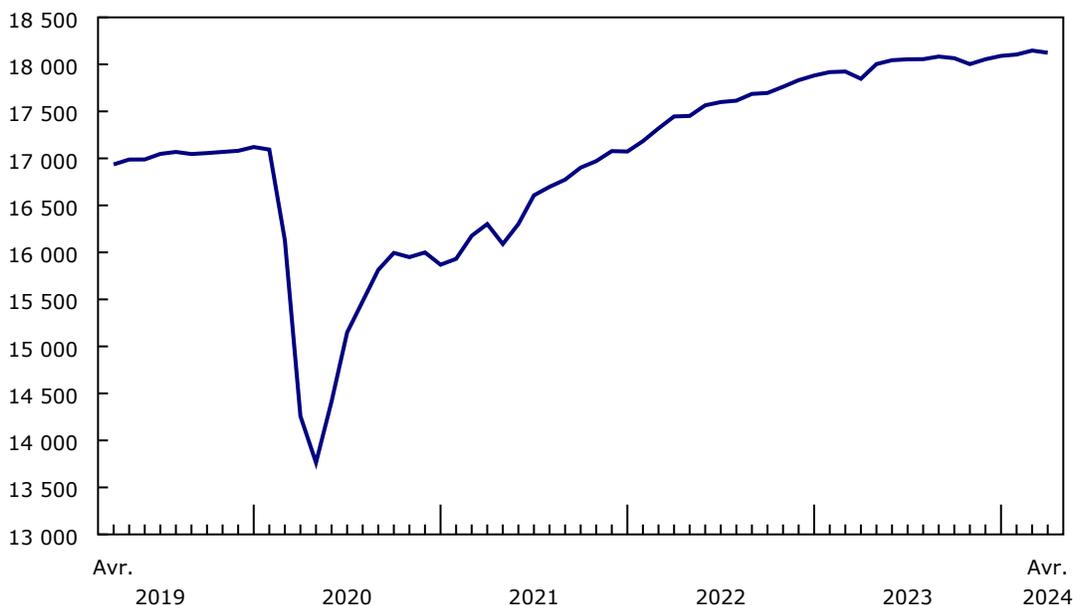
Le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux de leur employeur, mesurés en tant qu'« emploi salarié » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a diminué de 22 700 (-0,1 %) en avril. Cette baisse a fait suite à trois hausses mensuelles consécutives enregistrées de janvier à mars, et l'augmentation cumulative s'est chiffrée à 92 500 (+0,5 %) au cours de cette période.

Parallèlement, le nombre de postes vacants a reculé de 32 000 (-5,3 %) pour s'établir à 575 400 en avril. Il s'agit d'une troisième baisse mensuelle consécutive.

Graphique 1

L'emploi salarié diminue en avril après avoir augmenté pendant trois mois consécutifs

emploi salarié (milliers)

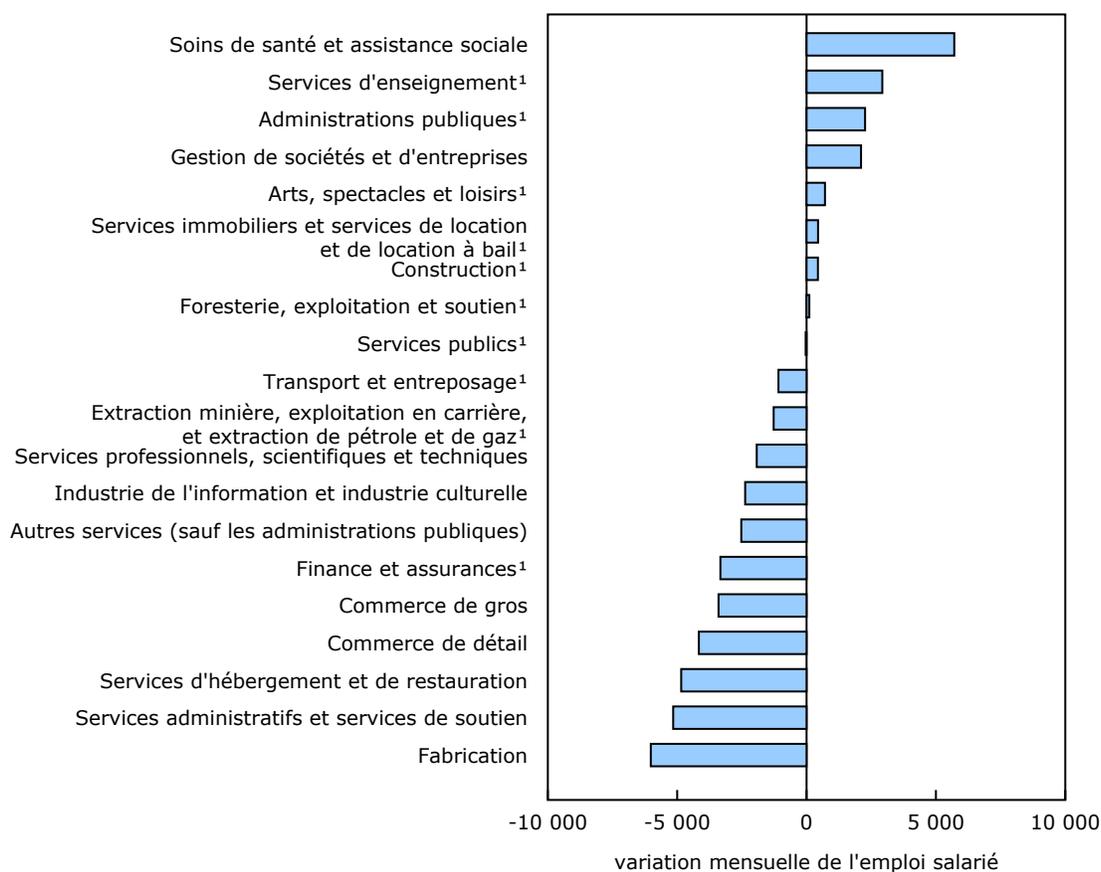


Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

En avril, des baisses mensuelles de l'emploi salarié ont été enregistrées dans 8 des 20 secteurs. Les diminutions les plus marquées ont été observées dans les secteurs de la fabrication (-6 000; -0,4 %), des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement (-5 200; -0,6 %), des services d'hébergement et de restauration (-4 800; -0,4 %) et du commerce de détail (-4 200; -0,2 %). Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par les augmentations enregistrées dans les soins de santé et l'assistance sociale (+5 700; +0,2 %) et dans la gestion de sociétés et d'entreprises (+2 100; +1,8 %). Les 10 autres secteurs ont affiché peu de variation.



Graphique 2 L'emploi salarié diminue dans huit secteurs en avril



1. Les variations de l'emploi salarié ne sont pas statistiquement significatives.

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

Le nombre d'emplois salariés recule dans la fabrication en avril

L'emploi salarié dans le secteur de la fabrication a diminué de 6 000 (-0,4 %) en avril, après avoir peu varié en mars et reculé de 1 700 (-0,1 %) en février.

En avril, des baisses ont été enregistrées dans 10 des 21 sous-secteurs, et ce sont les sous-secteurs de la fabrication de produits métalliques (-1 300; -0,8 %), de la fabrication de machines (-900; -0,7 %) et de la fabrication de produits minéraux non métalliques (-800; -1,5 %) qui ont affiché les reculs les plus prononcés. Les hausses observées dans la fabrication de produits du pétrole et du charbon (+400; +2,9 %) et dans la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (+400; +1,0 %) ont partiellement contrebalancé la baisse globale enregistrée dans le secteur.

Le nombre d'emplois salariés dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement poursuit sa tendance à la baisse

L'emploi salarié dans le secteur des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement a diminué de 5 200 (-0,6 %) en avril, après avoir peu varié en mars et reculé de 1 700 (-0,2 %) en février.

En avril, l'emploi salarié dans le secteur était en baisse de 17 700 (-2,1 %) par rapport au récent sommet atteint en février 2023.

L'emploi salarié dans le commerce de détail recule pour un troisième mois consécutif

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur du commerce de détail (-4 200; -0,2 %) a reculé en avril 2024, après avoir diminué en mars (-2 300; -0,1 %) et en février (-8 400; -0,4 %). Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans le secteur était en baisse de 19 600 (-1,0 %) en avril.

La baisse mensuelle enregistrée dans le secteur a été principalement attribuable aux détaillants d'articles de sport, de passe-temps, d'instruments de musique, de livres et de détails divers (-1 300; -0,6 %), suivis des détaillants de meubles, d'accessoires de maison et d'appareils électroniques et ménagers (-600; -0,6 %) et des marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage (-600; -0,4 %). Ensemble, ces trois sous-secteurs ont été à l'origine de près de 60 % de la baisse enregistrée dans le commerce de détail en avril.

Le nombre d'emplois salariés diminue dans les services d'hébergement et de restauration

En avril, l'emploi salarié dans le secteur des services d'hébergement et de restauration a reculé de 4 800 (-0,4 %), ce qui a plus que contrebalancé l'augmentation enregistrée en mars (+3 100; +0,2 %), après la baisse survenue en février (-4 900; -0,4 %). En avril, le nombre d'emplois salariés dans le secteur était en baisse de 18 200 (-1,4 %) par rapport au sommet enregistré en juin 2023.

La baisse observée dans le secteur en avril 2024 a été concentrée dans les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint (-2 500; -0,2 %) et dans l'hébergement des voyageurs (-2 500; -1,4 %).

L'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale poursuit sa tendance à la hausse en avril

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a progressé de 5 700 (+0,2 %) en avril, poursuivant la tendance à la hausse amorcée en septembre 2022 et portant la hausse cumulative à 149 600 (+6,7 %) au cours de cette période.

L'augmentation mensuelle enregistrée en avril 2024 a été principalement attribuable aux hôpitaux généraux et aux hôpitaux de soins chirurgicaux (+1 900; +0,3 %) ainsi qu'aux services individuels et familiaux (+1 800; +0,9 %).

La rémunération hebdomadaire moyenne augmente par rapport à un an plus tôt

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 3,7 % pour atteindre 1 240 \$ en avril, après avoir progressé de 4,1 % en mars. En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires, de la composition de l'emploi et des heures travaillées ainsi que les effets de l'année de base. La rémunération hebdomadaire moyenne a peu varié d'un mois à l'autre pour un troisième mois consécutif en avril.

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine s'est établi à 33,5 heures en avril, ce qui est inchangé par rapport au mois précédent, mais en hausse de 0,9 % par rapport à un an plus tôt.

Tendances de la rémunération et des salaires tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) et l'Enquête sur la population active (EPA) sont deux grandes enquêtes mensuelles sur la statistique du travail menées par Statistique Canada qui fournissent des indicateurs mensuels de la rémunération reçue par les employés.

La rémunération hebdomadaire moyenne (tirée de l'EERH) et le salaire horaire moyen (tiré de l'EPA) sont deux indicateurs du marché du travail fréquemment utilisés qui fournissent des renseignements sur la dynamique actuelle des salaires. Ensemble, ces indicateurs peuvent fournir un portrait exhaustif de la dynamique salariale au Canada.

Aujourd'hui, Statistique Canada diffuse le rapport intitulé « [Rémunération et salaire — Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active](#) ». Ce rapport fournit des définitions pour chaque indicateur et met en évidence leurs principales différences en matière de concepts et de mesures. Il fournit également des conseils aux utilisateurs de données sur le moment où il convient d'utiliser chaque indicateur.

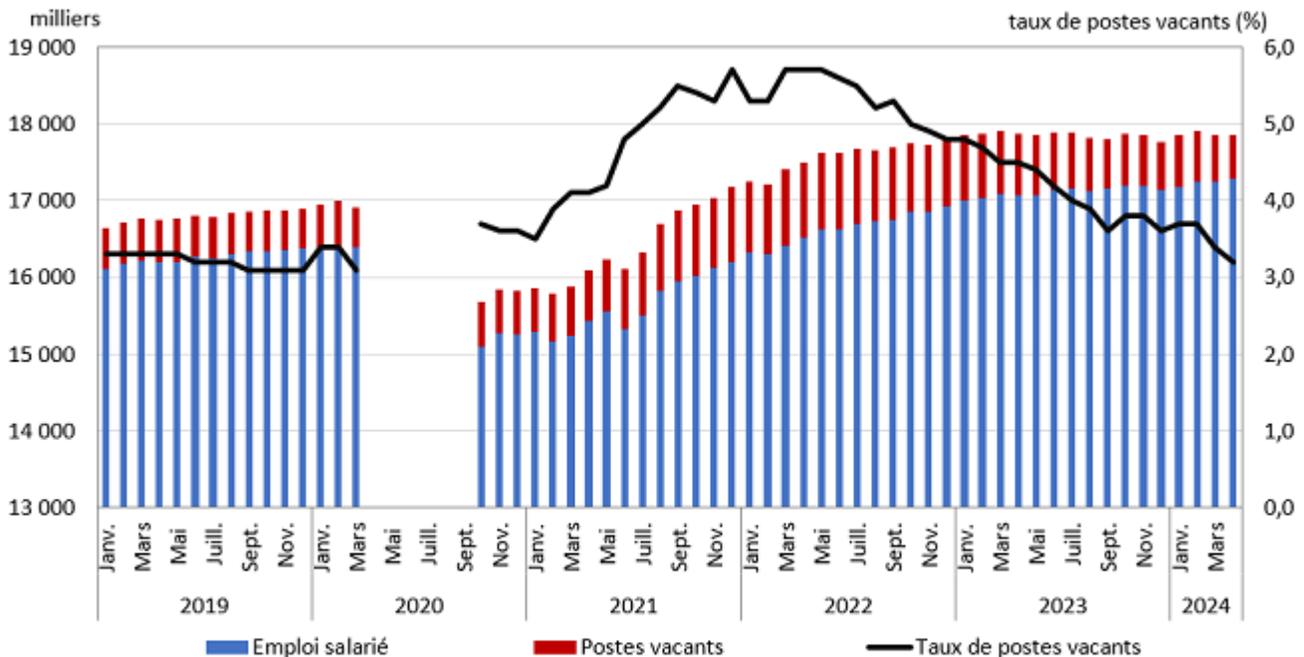
Le nombre de postes vacants continue de diminuer en avril

Le nombre de postes vacants a reculé de 32 000 (-5,3 %) pour s'établir à 575 400 en avril, en baisse pour un troisième mois consécutif. Il s'agit du plus faible nombre de postes vacants observé depuis janvier 2021 (561 300). Par rapport à avril 2023, le nombre de postes vacants était en baisse de 223 400 (-28,0 %) en avril 2024.

La demande de main-d'œuvre totale — qui correspond à la somme des postes occupés et des postes vacants — a peu varié d'un mois à l'autre et par rapport à un an plus tôt en avril.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale — a diminué de 0,2 point de pourcentage comparativement à mars pour s'établir à 3,2 % en avril, et il a reculé de 1,3 point de pourcentage par rapport à avril 2023 (4,5 %).

Infographie 1 – Le taux de postes vacants est à son plus bas niveau depuis mars 2020



Note(s) : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.
Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Il y avait 2,3 chômeurs pour chaque poste vacant en avril 2024, en hausse par rapport à 2,2 en mars. L'augmentation du ratio chômeurs-postes vacants en avril est en grande partie attribuable à la baisse du nombre de postes vacants (-32 000; -5,3 %), puisque le nombre de chômeurs (selon l'[Enquête sur la population active](#)) a peu varié en avril.

Le nombre de postes vacants recule dans sept secteurs

Le nombre de postes vacants a diminué dans sept secteurs en avril, à savoir la fabrication (-5 500; -13,3 %), le commerce de détail (-5 200; -8,6 %), le transport et l'entreposage (-5 100; -13,6 %), le commerce de gros (-3 700; -15,4 %), les services d'enseignement (-3 600; -15,2 %), la finance et les assurances (-3 400; -16,8 %) ainsi que les services immobiliers et les services de location et de location à bail (-1 500; -19,5 %).

Le commerce de détail affiche son plus petit nombre de postes vacants depuis novembre 2019

Dans le secteur du commerce de détail, le nombre de postes vacants a diminué de 5 200 (-8,6 %) pour s'établir à 55 100 en avril 2024. Il s'agit d'une deuxième baisse mensuelle consécutive, qui a donné lieu au plus faible nombre de postes vacants observé depuis novembre 2019 (54 800). Par rapport à avril 2023, le nombre de postes vacants dans ce secteur était en baisse de 29 900 (-35,2 %) en avril 2024.

Le taux de postes vacants dans le commerce de détail s'est maintenu à 2,7 % en avril, mais il était en baisse de 1,3 point de pourcentage par rapport à avril 2023 (4,0 %).

Le nombre de postes vacants poursuit sa tendance à la baisse dans le commerce de gros

Le nombre de postes vacants dans le secteur du commerce de gros a reculé de 3 700 (-15,4 %) par rapport au mois précédent pour s'établir à 20 400 en avril 2024. Par rapport au même mois en 2023, le nombre de postes vacants était en baisse de 7 900 (-28,0 %) en avril 2024. Le nombre de postes vacants dans le commerce de gros suit une tendance à la baisse depuis juin 2022, et la diminution cumulative s'est établie à 36 900 (-44,8 %) au cours de la période.

Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 2,4 % en avril 2024, en baisse par rapport à 2,8 % en mars et à 3,3 % en avril 2023.

Le nombre de postes vacants demeure stable dans les soins de santé et l'assistance sociale

En avril 2024, le nombre de postes vacants est demeuré stable dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, après avoir diminué de 7 000 (-5,5 %) en mars. Les postes vacants dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale représentaient 21,0 % de l'ensemble des postes vacants en avril, comparativement à 19,8 % en mars 2024 et à 19,0 % en avril 2023.

La demande totale de main-d'œuvre dans les soins de santé et l'assistance sociale a augmenté de 0,5 % en avril 2024, poursuivant une tendance de forte croissance dans ce secteur. Par rapport à un an plus tôt, la demande totale de main-d'œuvre dans les soins de santé et l'assistance sociale était en hausse de 2,9 %.

Le taux de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale a été inchangé par rapport au mois précédent, s'établissant à 4,9 % en avril, mais il était en baisse de 1,4 point de pourcentage par rapport à avril 2023 (6,3 %). Ce secteur s'est classé au deuxième rang au chapitre des plus hauts taux de postes vacants parmi tous les secteurs en avril 2024, derrière les services d'hébergement et de restauration (5,1 %).

Le nombre de postes vacants recule dans la fabrication

Le nombre de postes vacants dans le secteur de la fabrication a diminué de 5 500 (-13,3 %) pour s'établir à 36 100 en avril, après avoir peu varié en mars. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants dans le secteur était en baisse de 20 500 (-36,2 %).

Le taux de postes vacants dans le secteur s'est établi à 2,3 % en avril, en baisse par rapport à 2,6 % en mars 2024 et à 3,5 % en avril 2023.

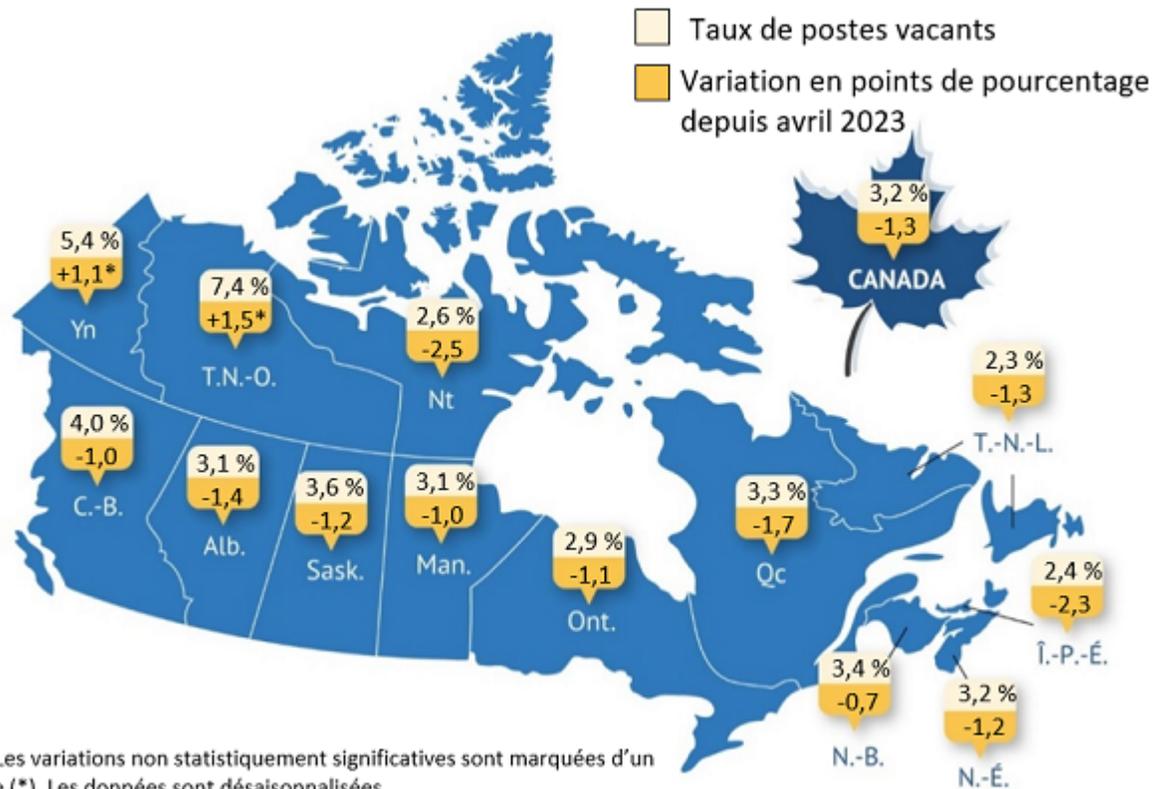
Le nombre de postes vacants diminue dans quatre provinces

En avril, des baisses du nombre de postes vacants ont été enregistrées en Ontario (-13 900; -6,5 %), en Alberta (-11 500; -14,7 %), au Manitoba (-3 500; -15,6 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (-1 000, -37,2 %). Les six autres provinces ont connu peu de variation.

Par rapport à un an plus tôt, le taux de postes vacants était en baisse dans toutes les provinces en avril, et les baisses les plus importantes ont été observées à l'Île-du-Prince-Édouard (-2,3 points de pourcentage pour atteindre 2,4 %), au Québec (-1,7 point de pourcentage pour s'établir à 3,3 %) et en Alberta (-1,4 point de pourcentage pour se fixer à 3,1 %).

La Colombie-Britannique (4,0 %) a affiché le taux de postes vacants le plus élevé en avril, suivie de la Saskatchewan (3,6 %). La Colombie-Britannique a également affiché le [plus faible taux de chômage \(5,0 %\) parmi l'ensemble des provinces en avril](#) et le plus faible ratio chômeurs-postes vacants (1,5). Parallèlement, l'Île-du-Prince-Édouard (2,4 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (2,3 %) ont enregistré les plus faibles taux de postes vacants en avril.

Carte 1 – Le taux de postes vacants par province, avril 2024



Note(s) : Les variations non statistiquement significatives sont marquées d'un astérisque (*). Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants (5217), tableau 14-10-0432-01.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les mesures de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

Pour obtenir plus de renseignements sur les différences conceptuelles entre la mesure de rémunération de l'EERH et la mesure des salaires de l'EPA, veuillez consulter le document intitulé « [Rémunération et salaire — Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active](#) ».

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2022, version 1.0.

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés. Les variations de la rémunération hebdomadaire moyenne peuvent refléter une série de facteurs, notamment des changements dans les salaires, la composition de l'emploi, les heures travaillées et les effets de glissement annuel.

L'effet de glissement annuel désigne l'incidence de la tendance observée 12 mois plus tôt (le mois de référence) sur la variation sur 12 mois de l'estimation du mois courant. Dans le cas de l'EERH, lorsque la rémunération hebdomadaire moyenne du mois de référence atteint un sommet d'une tendance à court terme, cela tend à avoir un effet à la baisse sur la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant. Par ailleurs, si la valeur du mois de référence se situe à un creux d'une tendance, cela tend à avoir un effet à la hausse sur la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux 14-10-0357-01 et 14-10-0358-01 sont désormais archivés.

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 15 juillet.

Prochaine diffusion

Les données de mai de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 25 juillet.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Avril 2023	Mars 2024 ^r	Avril 2024 ^p	Mars à avril 2024	Avril 2023 à avril 2024	Mars à avril 2024	Avril 2023 à avril 2024
	dollars courants		variation en dollars courants		variation en %		
Ensemble des secteurs¹	1 196,08	1 234,94	1 240,18	5,24	44,10	0,4	3,7
Forêt, exploitation et soutien	1 423,72	1 367,84	1 368,20	0,36	-55,52	0,0	-3,9
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 323,81	2 320,93	2 397,01	76,08	73,20	3,3	3,1
Services publics	2 127,78	2 117,98	2 145,11	27,13	17,33	1,3	0,8
Construction	1 499,28	1 486,59	1 495,64	9,05	-3,64	0,6	-0,2
Fabrication	1 314,06	1 313,10	1 325,82	12,72	11,76	1,0	0,9
Commerce de gros	1 425,99	1 472,87	1 545,50	72,63	119,51	4,9	8,4
Commerce de détail	700,16	750,52	741,99	-8,53	41,83	-1,1	6,0
Transport et entreposage	1 251,22	1 290,29	1 298,87	8,58	47,65	0,7	3,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 629,08	1 706,17	1 702,69	-3,48	73,61	-0,2	4,5
Finance et assurances	1 594,60	1 614,09	1 600,95	-13,14	6,35	-0,8	0,4
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 245,88	1 255,47	1 261,81	6,34	15,93	0,5	1,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 704,94	1 746,75	1 744,37	-2,38	39,43	-0,1	2,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 661,50	1 810,81	1 775,27	-35,54	113,77	-2,0	6,8
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 012,82	1 059,64	1 051,45	-8,19	38,63	-0,8	3,8
Services d'enseignement	1 195,31	1 223,11	1 212,61	-10,50	17,30	-0,9	1,4
Soins de santé et assistance sociale	1 035,80	1 112,10	1 121,61	9,51	85,81	0,9	8,3
Arts, spectacles et loisirs	692,20	758,53	756,64	-1,89	64,44	-0,2	9,3
Services d'hébergement et de restauration	475,86	497,39	494,79	-2,60	18,93	-0,5	4,0
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 015,21	1 064,72	1 080,29	15,57	65,08	1,5	6,4
Administrations publiques	1 536,91	1 577,51	1 587,31	9,80	50,40	0,6	3,3
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 179,14	1 220,66	1 232,85	12,19	53,71	1,0	4,6
Île-du-Prince-Édouard	1 001,98	1 055,90	1 063,58	7,68	61,60	0,7	6,1
Nouvelle-Écosse	1 061,58	1 103,25	1 106,36	3,11	44,78	0,3	4,2
Nouveau-Brunswick	1 094,66	1 129,76	1 118,20	-11,56	23,54	-1,0	2,2
Québec	1 138,61	1 183,61	1 181,70	-1,91	43,09	-0,2	3,8
Ontario	1 229,08	1 267,32	1 271,04	3,72	41,96	0,3	3,4
Manitoba	1 096,86	1 127,42	1 138,33	10,91	41,47	1,0	3,8
Saskatchewan	1 163,42	1 195,15	1 199,90	4,75	36,48	0,4	3,1
Alberta	1 287,52	1 298,15	1 317,98	19,83	30,46	1,5	2,4
Colombie-Britannique	1 202,50	1 255,52	1 258,20	2,68	55,70	0,2	4,6
Yukon	1 368,08	1 419,63	1 441,64	22,01	73,56	1,6	5,4
Territoires du Nord-Ouest	1 606,72	1 660,77	1 664,97	4,20	58,25	0,3	3,6
Nunavut	1 658,99	1 659,83	1 668,92	9,09	9,93	0,5	0,6

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Avril 2023	Mars 2024 ^r	Avril 2024 ^p	Mars à avril 2024	Avril 2023 à avril 2024	Mars à avril 2024	Avril 2023 à avril 2024
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	17 846,7	18 146,8	18 124,1	-22,7	277,4	-0,1	1,6
Foresterie, exploitation et soutien	37,0	37,8	37,9	0,1	0,9	0,3	2,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	214,5	210,7	209,4	-1,3	-5,2	-0,6	-2,4
Services publics	132,2	135,4	135,3	-0,0	3,1	-0,0	2,4
Construction	1 165,5	1 177,3	1 177,7	0,4	12,2	0,0	1,0
Fabrication	1 564,9	1 563,8	1 557,8	-6,0	-7,1	-0,4	-0,5
Commerce de gros	827,2	823,0	819,6	-3,4	-7,6	-0,4	-0,9
Commerce de détail	2 017,0	2 001,6	1 997,4	-4,2	-19,6	-0,2	-1,0
Transport et entreposage	839,3	844,7	843,6	-1,1	4,3	-0,1	0,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	371,0	361,3	358,9	-2,4	-12,1	-0,7	-3,3
Finance et assurances	832,1	848,6	845,2	-3,3	13,1	-0,4	1,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	289,9	292,9	293,4	0,4	3,4	0,2	1,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 215,3	1 226,6	1 224,7	-1,9	9,4	-0,2	0,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	125,9	120,0	122,1	2,1	-3,7	1,8	-3,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	841,8	833,6	828,4	-5,2	-13,4	-0,6	-1,6
Services d'enseignement	1 427,0	1 457,3	1 460,2	2,9	33,2	0,2	2,3
Soins de santé et assistance sociale	2 268,0	2 362,6	2 368,3	5,7	100,3	0,2	4,4
Arts, spectacles et loisirs	307,1	313,7	314,4	0,7	7,3	0,2	2,4
Services d'hébergement et de restauration	1 306,2	1 299,6	1 294,7	-4,8	-11,5	-0,4	-0,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	559,8	573,7	571,2	-2,5	11,4	-0,4	2,0
Administrations publiques	1 164,7	1 311,0	1 313,2	2,3	148,5	0,2	12,7
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	218,3	220,5	219,5	-1,1	1,2	-0,5	0,5
Île-du-Prince-Édouard	75,4	77,0	77,4	0,4	2,0	0,6	2,7
Nouvelle-Écosse	440,5	455,7	455,8	0,1	15,3	0,0	3,5
Nouveau-Brunswick	347,2	355,3	354,8	-0,5	7,6	-0,1	2,2
Québec	4 001,8	4 061,5	4 046,9	-14,5	45,1	-0,4	1,1
Ontario	6 927,2	7 048,9	7 056,4	7,5	129,2	0,1	1,9
Manitoba	629,9	641,0	637,7	-3,3	7,8	-0,5	1,2
Saskatchewan	505,5	511,6	513,2	1,6	7,7	0,3	1,5
Alberta	2 101,9	2 144,0	2 138,2	-5,8	36,3	-0,3	1,7
Colombie-Britannique	2 526,5	2 557,7	2 550,2	-7,5	23,7	-0,3	0,9
Yukon	24,1	25,0	25,3	0,4	1,3	1,4	5,2
Territoires du Nord-Ouest	27,9	28,0	27,9	-0,1	0,0	-0,3	0,0
Nunavut	20,6	20,7	20,8	0,1	0,2	0,3	1,1

^r révisé

^p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants – Données désaisonnalisées¹

	Avril 2024 ^P Employés salariés ²	Avril 2024 ^P Postes vacants	Avril 2024 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 276,5	575,4	3,2
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	240,7	8,2	3,3
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	211,1	5,1	2,4
Services publics	136,0	2,4 ^E	1,7 ^E
Construction	1 172,0	47,2	3,9
Fabrication	1 567,0	36,1	2,3
Commerce de gros	824,1	20,4	2,4
Commerce de détail	2 010,8	55,1	2,7
Transport et entreposage	838,6	32,3	3,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	362,8	7,3	2,0
Finance et assurances	851,5	16,9	1,9
Services immobiliers, de location et de location à bail	291,3	6,3	2,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 230,2	38,0	3,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	119,7	2,4	2,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	832,2	33,7	3,9
Services d'enseignement	1 455,8	20,1	1,4
Soins de santé et assistance sociale	2 364,8	120,9	4,9
Arts, spectacles et loisirs	313,8	11,0	3,4
Services d'hébergement et de restauration	1 312,2	72,1	5,2
Autres services (sauf les administrations publiques)	572,8	26,6	4,4
Administrations publiques ⁴	568,9	13,4	2,3
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	200,5	4,8	2,3
Île-du-Prince-Édouard	69,5	1,7	2,4
Nouvelle-Écosse	451,3	15,1	3,2
Nouveau-Brunswick	318,3	11,1	3,4
Québec	3 854,7	132,2	3,3
Ontario	6 718,6	201,0	2,9
Manitoba	599,5	19,0	3,1
Saskatchewan	498,9	18,8	3,6
Alberta	2 074,5	66,8	3,1
Colombie-Britannique	2 432,0	101,6	4,0
Yukon	19,8	1,1 ^E	5,4 ^E
Territoires du Nord-Ouest	22,6	1,8 ^E	7,4 ^E
Nunavut	16,3	0,4 ^E	2,6 ^E

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0214-01](#), [14-10-0216-01](#), [14-10-0218-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de dresser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).